



Communiqué de presse  
A Itoni, le 25 avril 2018

## Réunion du conseil de gestion du Parc naturel marin des Glorieuses

**Mercredi 25 avril, le conseil de gestion du Parc naturel marin des Glorieuses s'est réuni en visio-conférence depuis Paris, Saint-Pierre et Itoni. La séance s'est tenue sous la présidence de M. Bernard Cressens suite à sa réélection lors du renouvellement du conseil de gestion du 20 février 2018 (cf. dossier de presse du 26/02/2018). Le conseil de gestion a approuvé le rapport d'activités 2017 et le programme d'actions 2018.**



Île de Grande Glorieuse – © Marc Allaire / www.photo-sousmarine.com

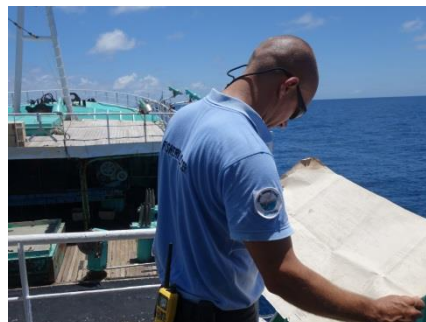
### L'approbation du rapport d'activité et du programme d'actions

Le programme d'actions du Parc naturel marin des Glorieuses comprend l'ensemble des projets réalisés par le Parc et ses partenaires et contribuant à la réalisation des objectifs du plan de gestion du Parc.

Il se compose de projets pluriannuels déjà engagés, ainsi que de nouveaux projets.

Ainsi, en 2018 le Parc poursuivra ses missions :

- de **surveillance des pêches** dans les eaux des Glorieuses avec des mission de police dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence française pour la biodiversité, le Préfet de la Réunion (représenté par le DMSOI) et l'administration des Terres australes et antarctiques française (TAAF),
- d'**acquisition de données de pêche hauturière** sur la ZEE des Glorieuses dans le cadre du système d'information halieutique (SIH),
- de **formation des pêcheurs mahorais** sur les réglementations relatives aux Glorieuses, en fonction du programme de l'école d'apprentissage maritime (EAM) de Mayotte,



© Agence française pour la biodiversité

*Un agent du Parc, inspecteur de police de l'environnement, en mission de surveillance aux Glorieuses à bord de l'Osiris.*

- **d'acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel** marin des Glorieuses (programme PANAMAG) : les missions PANAMAG 1 et 2 qui se sont déroulées en 2015 et 2016 ont permis d'acquérir les premiers éléments de connaissance sur les herbiers, les holothuries et la qualité des eaux aux abords de l'archipel des Glorieuses. En 2018, jointes aux missions du projet COPRA, les missions PANAMAG 3 et 4 serviront à poursuivre le suivi de la qualité des eaux, à tester les protocoles de l'observatoire des macro-déchets dérivants et de suivre l'état de santé des récifs des Glorieuses. Ça sera également l'occasion d'observations opportunistes des mammifères marins et de l'avifaune (inventaire spécifique et photo-identification).

Le programme intègre également de nouvelles actions parmi lesquelles :

- le lancement d'un **projet de conservation des herbiers marins** (projet COPRA) financé par le fond européen BEST 2.0 : priorité du plan de gestion du Parc et du plan national d'actions en faveur des tortues marines, ce projet vise à améliorer les connaissances sur les herbiers et leur rôle fonctionnel pour les tortues marines, initier un réseau régional de suivi des herbiers et renforcer la gestion du Parc pour une plus grande protection des herbiers.
- l'élaboration d'une **stratégie d'acquisition de connaissance**,
- la participation aux initiatives de **coopération régionale**, notamment à travers les groupes de travail régionaux et nationaux sur les herbiers et les récifs coralliens,
- l'étude de **faisabilité d'une mission sur le banc de la Cordelière**,
- **l'extension du réseau d'observateurs TsiÔno** aux eaux des Glorieuses : le réseau participatif d'observation des espèces marines à Mayotte développe une 2<sup>ème</sup> version de sa plateforme Internet qui permettra une bancarisation fiable des observations opportunistes faites sur le périmètre de la ZEE des Glorieuses par les scientifiques et les agents du Parc, ainsi que les quelques usagers de plaisance ayant obtenu l'autorisation de se rendre aux Glorieuses.

#### Décision du conseil de gestion

Suite à leur présentation, le conseil de gestion a approuvé le rapport d'activités 2017 et le programme d'actions 2018 du Parc naturel marin de Mayotte.

Le rapport d'activités 2017 est disponible en ligne sur [www.parc-marin-glorieuses.fr](http://www.parc-marin-glorieuses.fr)

*Le Parc naturel marin des Glorieuses fait partie de l'Agence française pour la biodiversité, un établissement public du ministère de la Transition écologie et solidaire. En métropole et dans les outre-mers, l'Agence française pour la biodiversité a pour missions d'améliorer la connaissance, de protéger, de gérer et de sensibiliser à la biodiversité terrestre, aquatique et marine.*

*L'archipel des Glorieuses appartient au district des Iles Eparses, rattaché administrativement à la collectivité des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).*

#### **Contacts Presse :**

**A Mayotte :** Fanny CAUTAIN, chargée de communication, Parc naturel marin des Glorieuses

Tel : 02 69 61 93 92 – Mobile : 06 39 09 39 70 – Mail : [fanny.cautain@afbiodiversite.fr](mailto:fanny.cautain@afbiodiversite.fr)

**A la Réunion :** Nelly GRAVIER, chargée de communication, Terres australes et antarctiques françaises

Tel : 02 62 96 78 57 – Mobile : 06 92 76 14 86 – Mail : [nelly.gravier@taaf.fr](mailto:nelly.gravier@taaf.fr)